

## 1<sup>er</sup> conseil de gouvernance du PLDE du Pays Pévèlois

**Invitation presse**  
**Le mardi 7 juin 2011 à 11h00**  
Maison de la Chicorée - 25, rue Jules Roch - Orchies

### En présence de

**Pierre de SAINTIGNON**, Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge du Développement Economique, du Schéma Régional de Développement Economique et de la Formation Permanente,

**Dominique BAILLY**, Maire d'Orchies et Co-président du Pays Pévèlois,

**Bernard CORTEQUISSE**, Co-président du Pays Pévèlois et Co-président du PLDE du Pays Pévèlois,

Lors de l'adoption de son Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) le 24 novembre 2005, la Région Nord- Pas de Calais a réaffirmé son ambition en matière de développement économique. La Région veut ainsi poursuivre la construction d'une grande région économique en Europe, dans le cadre d'une gouvernance économique régionale partagée, en favorisant une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.

Les Plans Locaux de Développement Economique (PLDE) instaurent ainsi une gouvernance locale par le pilotage conjoint d'actions qui traduisent les points de rencontre entre les priorités économiques portées par le territoire et les enjeux retenus et mis en œuvre au niveau régional. A cet effet, le SRDE initiera une nouvelle gouvernance partagée avec l'association du Pays Pévèlois. Ils permettent ainsi de renforcer la convergence et la synergie des politiques et interventions publiques en matière de développement économique local.

### 1<sup>er</sup> PLDE du Pays Pévèlois

Le 1er conseil de gouvernance du PLDE du Pays Pévèlois se réunit le mardi 7 juin prochain. A l'occasion du point presse, deux points majeurs seront abordés :

#### → La semaine de l'Economie Pévèloise

La Semaine de l'Economie Pévèloise est une première à l'échelle du Pays Pévèlois. Il s'agit de créer un évènement valorisant l'esprit entrepreneurial de la Pévèle. Des temps ouverts à des publics différents sont organisés du 7 au 16 juin 2011. Ils portent à la fois sur les enjeux de la création et la transmission d'entreprises, que sur ceux de l'innovation et du développement des entreprises.

Dans la logique partenariale du PLDE du Pays Pévèlois, chaque activité est portée par un partenaire du territoire en matière de création / transmission d'entreprises en fonction de son savoir faire et/ou de ses priorités.

[celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr](mailto:celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 82

[peggy.collette@nordpasdecals.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 03

[antoine.sieminski@nordpasdecals.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecals.fr) / 03 28 82 53 12

→ **La signature de la charte d'engagement PLDE avec les partenaires**

Le PLDE sera contractualisé entre le Pays Pévèlois et le Conseil régional Nord-Pas de Calais pour 3 ans soit la période 2011-2013.

Les 4 axes stratégiques du PLDE du Pays Pévèlois sont :

- **construire l'écosystème de l'entrepreneuriat** en Pays Pévèlois,
- faire du Pays Pévèlois, **le Pays des villages durables**,
- **inscrire les filières du territoire dans les filières d'excellence régionales ou nationales respectueuses de l'environnement**,
- préserver la qualité de vie au travail du Pays Pévèlois.

La charte d'engagement sera signée par tous les partenaires lors de conseil de gouvernance du mardi 7 juin 2011.